

ROSEL Infos

Journal
d'information
de ROSEL

N° 73

JANVIER

2015



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Claude MARTIN
Benoit MAUGER

Renseignements sur la publi-
cation :

Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel :
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site : www.rosel.fr

Le Mot du Maire

A l'aube de 2015, Je vous adresse, au nom de tout le conseil municipal, mes vœux les plus sincères : que cette nouvelle année apporte à toutes et à tous joie, santé et bonheur.

Comme je l'ai fait lors de la cérémonie des vœux le 15 janvier dernier, j'exprime à nouveau ma sincère compassion pour les victimes de ces actes inqualifiables perpétrés en ce début de janvier à Paris.

En ce début d'année, je veux rappeler notre attachement aux associations qui jouent un rôle essentiel en favorisant le lien social, le respect de l'autre et la solidarité. Que soient remerciés ici tous les bénévoles qui, par leur dévouement et leur dynamisme, donnent de la vie à notre commune. J'ai une pensée particulière pour les présidents de ces associations, car sans eux elles ne pourraient exister. J'insiste sur ce point car, dans les mois à venir, le comité des fêtes et l'association « Mue'sique » risquent de disparaître, faute de Président, ce que personne à Rosel ne souhaite.

Comme les années passées, notre commune s'est parée de ses habits de fêtes : des sapins ornés de nœuds et de guirlandes confectionnés par une équipe de bénévoles, et des décors en bois fabriqués par Jean-Marie LEFRANCOIS. Malheureusement, cette année encore, certains de ces sujets ont été volés. Un grand merci à tous les bénévoles et à toutes les familles qui ont participé à la décoration de notre commune.

L'année 2015 va être marquée par 2 chantiers importants.

Les travaux de réparation de notre église, victime d'un incendie le 18 octobre 2014, vont débiter au plus tôt. Les dégâts portent sur la première ferme de charpente qui a été consumée sur une bonne moitié. Les travaux sont estimés à 67 000 € mais, grâce à un bon contrat d'assurance, seule la franchise de 323 €. est à notre charge.

Le deuxième chantier sera celui de l'enfouissement des lignes de moyenne et basse tension rue du Clos joli et chemin Francis Russel, prévu pour le premier trimestre 2015. Ces travaux sont pris en charge financièrement par l'ERDF et le SDEC.

Après quelques négociations avec notre communauté de communes (dont c'est la compétence), nous avons obtenu l'enfouissement du réseau de l'éclairage public et des lignes téléphoniques, sous réserve que la commune de ROSEL participe financièrement par un fonds de concours.

Je termine ce premier mot du maire de l'année 2015 en remerciant toutes les personnes qui donnent bénévolement de leur temps, de leur enthousiasme à l'équipe municipale lors des manifestations communales.

Bien à vous

Véronique MASSON

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Cérémonie des vœux de Madame le Maire

Samedi 10 janvier salle du Presbytère,

Madame Véronique Masson, en introduction à ses vœux, a parlé de la dramatique actualité des derniers jours et nous a proposé une minute de silence à la mémoire des 17 victimes des attentats criminels.

Principaux sujets abordés :

- Présentation des membres du Conseil Municipal en commençant par les nouveaux élus de mars 2014.

- Remerciements aux associations de Rosel/Lasson pour leurs activités tout au long de l'année.



- Succès, en dépit d'une météo maussade, des cérémonies du 70^{ème} Anniversaire du débarquement à Gruchy devant la stèle des Canadiens. Félicitations à tous ceux qui ont œuvré à cette commémoration.

- Rappel de ce qui s'est passé dans notre commune en 2014 et de ce qui est prévu en 2015.

Madame le Maire a présenté à l'ensemble de ses concitoyens ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance conviviale autour d'un buffet confectionné par quelques conseillers.

Les ouvrières de « l'atelier des petits fours » rendent leur tablier après une dure journée de labeur.



La fête de Noël

Quelques jours avant Noël, les enfants de nos deux communes étaient conviés à un après-midi récréatif. Ambiance chaude et amicale autour des animateurs et bénévoles, puis petit goûter pour finir en beauté les festivités.



C'est à ce moment que la rumeur s'est répandue : le Père Noël venait d'arriver à Lasson et attendait les enfants dans son chalet. Distribution de câlins, de bisous et de friandises à des petits émerveillés !



Les parents, pour se remettre de leurs émotions, ont pu déguster un vin chaud. Le père Noël a quitté son chalet pour d'autres sympathiques visites.

Le village décoré

Comme chaque année, notre commune a revêtu ses habits de fête. Merci aux bénévoles pour le travail accompli. A noter que quelques cas de vandalisme et de vol ont été constatés. Nous regrettons une telle atteinte au respect de ceux qui se sont investis pour la collectivité.



Conseil municipal du 27 novembre 2014.

1/ **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu de conseil du 25 septembre 2014 a été adopté à l'unanimité.

2/ **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président, Loïc CAVELLEC, a eu la gentillesse de venir nous présenter le rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes « Entre Thue et Mue », nom de deux rivières qui traversent son territoire.

Le siège de l'intercom se trouve depuis le 18 avril 2014 dans le parc d'activités de Cardonville à BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE. La Communauté de Communes compte 12.359 habitants sur 13 communes réparties sur les cantons de Creully et de Tilly sur Seulles.

Il y a environ 10 conseils communautaires par an où assistent les délégués qui sont au nombre de 36, soit 2 pour Rosel.

Au sein de la Communauté De Communes « Entre Tue et Mue », il y a 6 commissions, soit :

- **Administration générale** (Schéma de mutualisation, organisation de la collectivité)
- **Finances et Fiscalité** (Budgets, dématérialisation des documents, Contrat de Plan Etat Région 2014/2020)
- **Education** (Rythmes scolaires, transports scolaires, Contrat Enfance Jeunesse, Association Loisirs Jeunesse, salle multi-sports, activités périscolaires, restauration scolaire)
- **Infrastructures et équipements** (Ouverture classe Ecole élémentaire à Bretteville l'Orgueilleuse, bâtiment péri et extra scolaire à Rots, restaurant scolaire à St Manvieu Norrey, aménagements salle multi-sports, travaux des écoles, investissements voirie, aménagement parking de la gare TER, échangeur du Hamel).
- **Espace et aménagement du territoire** (SPANC, digue à Bretteville l'Orgueilleuse contre inondations, transports collectifs sous maîtrise d'ouvrage Caen Métropole, Plan Local de l'Habitat)
- **Economie et emploi** (Pôle de développement économique).

Les comptes rendus de ces différentes réunions sont à disposition des habitants sur le site de la Communauté de Communes « Entre Thue et Mue ». un lien existe sur rosel.fr vers le site de la CDC.

3/ **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU SERVICE EAU POTABLE**

Madame MASSON présente les rapports d'activités des 2 syndicats d'eau potable.

Syndicat d'adduction d'eau potable de Bretteville l'orgueilleuse :

L'exploitant est la SAUR en affermage.

11 communes sont adhérentes à ce syndicat : Bretteville l'orgueilleuse, Brouay, Cairon, Cristot, Lasson, le Mesnil Patry, Putot en Bessin, Rosel, Rots et Saint Manvieu Norrey pour 3.348 abonnés, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2012.

Le syndicat a une production propre par le forage du Vauculey. Ce forage a fourni 477.516 m³. Le syndicat a acheté 651 m³ à celui de Carpiquet.

Ces achats d'eau ont permis au syndicat de Bretteville l'Orgueilleuse de fournir à ses abonnés de l'eau de bonne qualité à teneur réduite en nitrates.

En 2013, les abonnés domestiques ont consommé 337.400 m³, soit en moyenne 107,90 m³ par abonné et par an et les abonnés industriels 23.857 m³, soit un total de 361.257 m³ (+ 5,8% par rapport à 2012).

Par ailleurs, un volume total de 57.949 m3 a été exporté vers le SIAEP de Cheux St Manvieu Norrey.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau Poteaux incendie, lavage des réservoirs...), le rendement du réseau est de 87,1% en 2013.

La qualité de l'eau distribuée en 2013 est satisfaisante.

Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera en 2014, 223,35 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2014, TTC), soit en moyenne 1,86 €/m3.

Syndicat d'adduction d'eau potable de Caen Ouest :

L'exploitant est la SAUR en affermage.

7 communes sont adhérentes à ce syndicat : Authie, Cambes-en-plaine et Saint Contest en totalité et St Germain la Blanche Herbe, Cairon, Biéville-Beuville et Rosel partiellement. L'eau est distribuée à 2.498 abonnés, soit une augmentation de 3,3% par rapport à 2012.

Le syndicat n'a pas de production propre : il achète à la ville de Caen. En 2013, la ville de Caen lui a fourni 336.600 m3.

Les volumes mis en distribution ont augmenté, soit en moyenne 110,56 m3 par abonné et par an.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau poteaux incendie, lavages des réservoirs...), le rendement du réseau est de 83,7 % en 2013, contre 84,2 % en 2012.

La qualité de l'eau distribuée en 2013 est satisfaisante.

Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera 234,09 € en 2014 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2014 TTC), soit 1,95 €/m3.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal,

ADOpte à l'unanimité le rapport du service eau potable.

4/ RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Madame MASSON présente le rapport d'activité du service assainissement.

L'exploitant est la NANTAISE DES EAUX en affermage.

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 556 habitants (215 habitations). Il est composé de 6,8 kms de collecteurs et d'un poste de refoulement.

Le service ne gère aucune station d'épuration ; les effluents sont traités par le réseau d'assainissement de la communauté d'agglomération de Caen-la-mer. Les volumes facturés sont de 20.110 m3.

Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera 255,13 € en 2014, soit 2,13 €/m3.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal,

ADOpte à l'unanimité le rapport du service assainissement.

5/ RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DES DECHETS MENAGERS SEROC et COLLECTE DES DECHETS SIDOM - compétence déchets ménagers

A/ LES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

1) Déchetteries

En 2013, le tonnage des déchets verts a diminué ; cette baisse est due aux conditions météo. L'apport de déchets « encombrants » non valorisables continue d'augmenter. Le tonnage total est de 34.261 T, soit 393 kg par habitant et par an. 1 tonne de déchets apportée en déchetterie coûte 65 €.

2) Déchets ultimes destinés à l'enfouissement

- Tonnages 2012 : 4.217,28 T

- Tonnages 2013 : 4.123,40 T

En 2013, chaque usager a produit 221 kg. 1 tonne de déchets enfouis coûte 195 €.

3) Déchets valorisables

- Tonnage 2013 : 1.894 T

Pour chaque tonne de déchets valorisée, ce sont 97,76 € d'économies.

4) Ce sont donc au total 185.157,44 € perçus par le SIDOM. Au total, chaque habitant du SIDOM de Creully a produit 700 kg en 2013.

B/ LA REGLEMENTATION

Les lois issues du Grenelle de l'environnement font obligation aux collectivités de :

- diminuer la production des ordures ménagères et assimilés de 7 % sur 5 ans à compter de 2011 : résultat du SEROC de 2010 à 2013 est de - 5,4 %
- valoriser 75 % des emballages ménagers d'ici 2012 : résultat du SEROC en 2012 est de 70,5 %.
- réduire de 15 % l'enfouissement et de l'incinération d'ici 2012 : résultat du SEROC en 2012 est de 5,30 %.
- réduire la production de déchets de 3 515 T d'ici 2015 soit 25 kg/hab.
- renforcer les gestes de tri.

Les principales mesures sont :

- composter les déchets à domicile (la demande de composteur peut être faite en mairie)
- refuser la publicité dans les boîtes aux lettres en appliquant un autocollant « Stop pub » (disponible en mairie)
- faciliter le don et le réemploi des objets
- communiquer et sensibiliser les usagers sur le tri et la valorisation des déchets
- changer le mode de financement, la tarification incitative sera effective à partir du 1^{er} janvier 2015. la redevance principale applicable aux collectivités et administrations est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014.

C/ LES EQUIPEMENTS DE DEMAIN

- Pour la construction et l'exploitation du centre de tri, le début d'exploitation est prévu pour le 2nd semestre 2014,
- Pour faire face à la fermeture programmée du centre de stockage d'Esquay sur Seulles, le SEROC a prévu de construire une usine de valorisation énergétique des déchets,
- L'emménagement du centre d'exploitation est prévu pour le printemps 2015,
- Développement d'un pôle déchet sur VIRE,
- La création de 2 quais de transfert des déchets.

Après avoir présenté les différentes missions des syndicats en charge des déchets ménagers, Monsieur FONTAINE met l'accent sur la valorisation des déchets recyclables. Il fait noter le double enjeu environnemental et économique.

6/ DELIBERATIONS TAXE D'AMENAGEMENT

1/ Instauration de la Taxe d'Aménagement

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'instituer une Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune de Rosel.

2/ Taux de la Taxe d'Aménagement

Le Conseil Municipal fixe le taux de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune de Rosel à 5%.

3/ Exonération de la Taxe d'Aménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'exonérer partiellement, en application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme, à hauteur de 50% de la surface taxable, les abris de jardin soumis à Déclaration Préalable, de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

7/ POINT SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE SUITE AU DEBUT D'INCENDIE

Le samedi 18 octobre 2014 vers 16h45, nous avons été avertis par un habitant de Rosel que de la fumée sortait de l'Eglise. Nous avons tout de suite appelé les pompiers qui, 10 mn plus tard, étaient sur les lieux. Un début d'incendie a été constaté et les pompiers ont été obligés d'ouvrir le toit pour éteindre le feu. Il semblerait qu'un court-circuit électrique soit à l'origine de cet incident.

Les devis de charpente, d'électricité et de nettoyage pour la remise en état de l'Eglise ont été communiqués à notre assureur qui va prendre en charge ce dossier. Les 2 tableaux classés ne sont pas abîmés. Un rendez-vous avec les experts est prévu le 28 novembre 2014.

8/ QUESTIONS DIVERSES

a) Une enquête publique concernant les futurs travaux de voirie sur la RD126 a démarré le 20 novembre et se terminera le 22 décembre 2014. Chacun peut venir consulter le projet en mairie, aux heures d'ouverture au public.

b) Suite à la demande d'un habitant de Rosel, nous nous sommes renseignés sur l'appartenance du chemin du Romelet bornant les parcelles AC 19 et AI 72. Il s'avère que ce chemin est bien une propriété privée, suite à un échange avec une parcelle de terrain située en bordure et au sud du chemin rural n°2 dit « Le Romelet » (Acte notarié du 29 mars 1972).

Tous les comptes rendu du Conseil Municipal sont à retrouver sur rosel.fr, ainsi que tout ce qui concerne la communauté de commune « entre Thue et Mue »

Conseil municipal du 18 décembre 2014.

1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu de conseil du 27 novembre 2014 a été adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATION RESSOURCES HUMAINES

Le Maire propose à l'assemblée de s'aligner à la Communauté de Communes « Entre Thue et Mue » concernant l'avancement d'échelon à l'ancienneté de Madame Corinne BREYNE, Adjoint Technique 1ère classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter, à l'unanimité, la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

3/ DELIBERATION COMPTABLE PESV2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à la dématérialisation des titres, les mandats, de leurs pièces justificatives ainsi que les bordereaux s'y rapportant et d'adopter la signature électronique, à compter du 1er janvier 2015,

AUTORISE le Maire à signer l'accord prévu à cet effet et devant intervenir entre la commune, son comptable et la Chambre Régionale des Comptes.

4/ DELIBERATION GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS, l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité pour l'alimentation des bâtiments de la collectivité coordonné par le SDEC Energie. La participation financière de la commune de ROSEL est fixée et révisée conformément à l'article 5 de l'acte constitutif,

AUTORISE le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

5/ DELIBERATION POUR MISE EN RESERVE DES TABLEAUX CLASSES DE L'EGLISE

Suite au sinistre survenu à l'Eglise de ROSEL, des travaux vont être effectués. Afin que les conditions de conservation et de sécurité des objets d'art sacré soient réunies, le Maire propose de signer une convention avec le Conseil Général nous permettant de déposer provisoirement les 2 tableaux classés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE de signer la convention avec le Conseil Général, permettant un dépôt provisoire dans leurs locaux de conservation départementale d'art sacré, des 2 tableaux classés.

6/ DELIBERATION INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL

Considérant que Monsieur Philippe PIGNOT est le receveur communal à la Trésorerie de Tilly-sur-Seulles,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies dans l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,

Prend acte de l'acceptation du receveur municipal et, en conséquence,

DECIDE de lui accorder l'indemnité de conseil qui sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité.

7/ QUESTIONS DIVERSES

a) Chemin du Ricaras : la voirie abîmée par une racine sera réparée cette année.

b) Les crapauds sont de retour à Rosel. Comme l'an passé, Loïc CHEREAU du Conservatoire du Littoral et nous-mêmes allons remettre le dispositif en route.

c) Chemin de l'Eglantine : une plaque en fonte va être posée au niveau du caniveau. Le passage du caniveau Chemin de l'Eglantine est brutal à franchir, surtout pour les cyclistes. Une réflexion s'impose pour l'améliorer.

d) Le four du Presbytère est réparé. Nous avons enfin trouvé la pièce qu'il nous manquait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55

Tous les comptes rendu du Conseil Municipal sont à retrouver sur rosel.fr, ainsi que tout ce qui concerne la communauté de commune « entre Thue et Mue »

Etat civil 2014.

NAISSANCES	
HAMEL Jade, Jeanne, Ginette	01/04/2014
CHANTELOUP Louane, Lilou, Noémie	03/05/2014
RAULINE Charlotte, Louise, Camille	06/05/2014
ROUSSEAU Thaïs, Florentine, Marie, Denise, Claudine	01/06/2014
DELAVILLE Leene, Sandra, Ludivine, Monique	17/08/2014
TAUPIN Blanche, Elisabeth, Annie	08/10/2014
MARIAGES	
BELLOIR Pierre, François	08/08/2014
FRAYSSE Pauline, Agnès	
PANIEZ Kevin, Alexis, Léo	16/08/2014
BELHOMME Cyrielle, Rosy	
DESCHAMPS Frédéric, Bruno, Marc	13/09/2014
SURIREY Nathalie, Danielle, Patricia	
DECES et TRANSCRIPTIONS	
ALEXANDRE Philippe René Benoît	13/02/2014
MARTINOTTI Marie épouse MORAND	24/08/2014

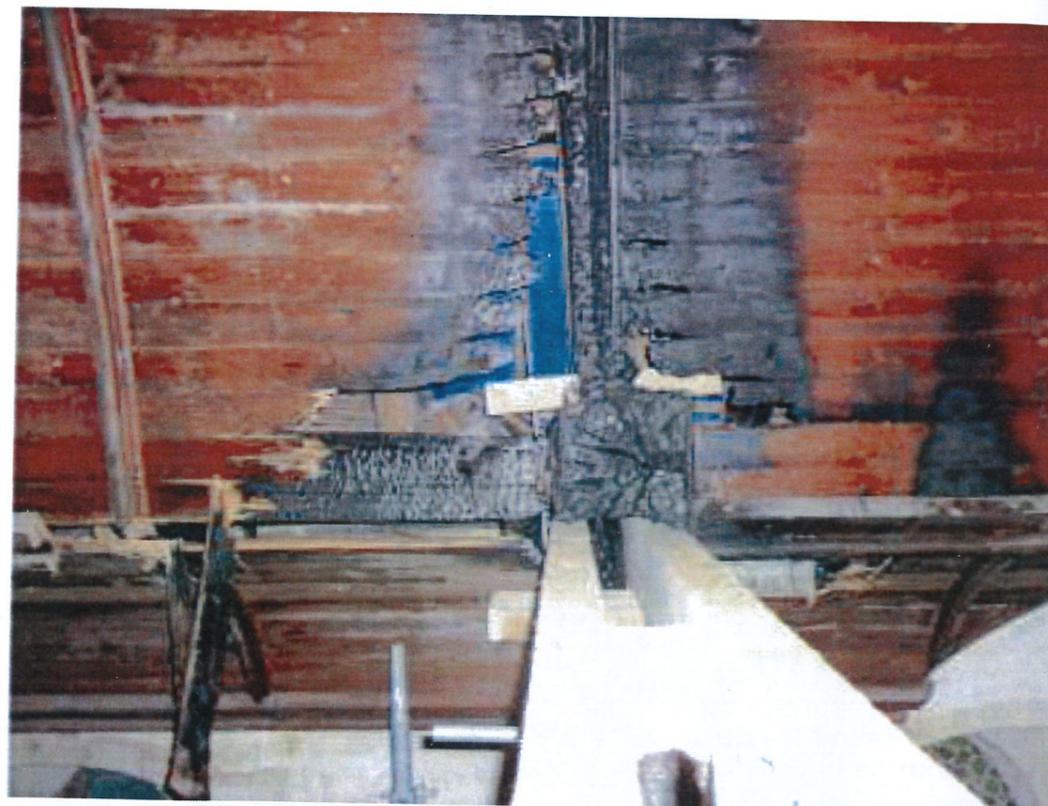
L'incendie de l'église

Le 18 octobre 2014 vers 16 h 45 minutes, monsieur GUILLOT, qui entretenait la tombe de ses proches, a détecté une odeur de feu et a vu des émissions de fumée en provenance de la nef de l'église.

Les secours ont été aussitôt alertés. Les pompiers sont intervenus en forçant la double porte de chêne qui donne accès à la sacristie. Après avoir démonté une partie de la couverture, ils ont pu circonscrire un feu « mouronnant » situé sur une grosse poutre apparente de 7 mètres de portée, côté sud, de la première ferme de la charpente qui doit dater du XVII^e siècle.

Il semblerait qu'un court-circuit électrique soit à l'origine de cet incendie.

Les 2 tableaux du XVII^e siècle, vraisemblablement italiens, disposés à l'intérieur de chaque côté du portail principal, sont indemnes et seront entreposés au Conseil Général pendant les travaux de réfection. L'un représente « Moïse et le serpent d'airain », « l'autre » St Paul dans l'île de Malte ».

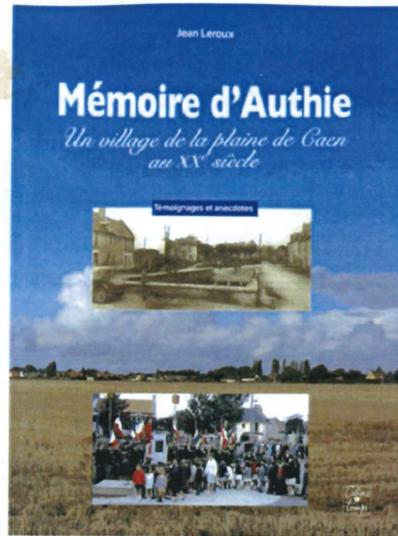


L'église est fermée à toute manifestation jusqu'à la restauration complète.

Notre compagnie d'assurance ALLIANZ a diligenté une expertise et des devis ont été demandés.

L'ensemble des travaux de remise en état s'élève à la somme de 67 309 €, seule la franchise de 323 € restera à la charge de la Commune.

Les soirées Presbytère



La première soirée Presbytère de la saison 2014/2015 s'est déroulée le mardi 14 octobre, (en général c'est le deuxième mardi du mois).

Le thème en était « mémoire d'Authie, petit village de la plaine de Caen » par monsieur Leroux, professeur d'histoire en retraite, habitant à Authie.

A partir du livre qu'il a écrit sur son village, il nous a présenté les modes de vie depuis le XIX siècle jusqu'à nos jours ... en particulier la douloureuse période de la deuxième guerre mondiale et du débarquement ; puis la reconstruction et l'arrivée des grands progrès du XX ème siècle.

Beaucoup d'anciennes photos données par les habitants, de nombreux témoignages dont plusieurs de Gruchy, ont été présentés.

La deuxième, le 12 novembre, portait sur « la première guerre mondiale » et les causes de l'ampleur du nombre des victimes de ce conflit. Elle était animée par monsieur Desquesne, professeur d'histoire.

C'est la première fois dans l'histoire de toutes les guerres de l'humanité qu'un conflit faisait autant de victimes.

Plusieurs hypothèses ont été émises, depuis l'esprit chevaleresque des militaires qui voulaient défendre l'honneur et pensaient que le conflit serait vite terminé, les revendications territoriales, la modernisation et la puissance des nouvelles armes ... jusqu'à l'entêtement, l'incompétence et le mépris des différents états-majors pour les pertes humaines.

Le 09 décembre, monsieur Wavelet, maître d'armes, nous a parlé du « blason ». C'est au moyen-âge que sont apparus les blasons et les écus; au départ c'était pour reconnaître les soldats de chaque armée, puis très vite les familles nobles ont voulu se différencier pour être identifiées et reconnues. Très vite des règles strictes de composition du blason sont apparues et sont respectées dans le monde entier.

Encore aujourd'hui il est possible de composer son blason : un bureau du Ministère de l'Intérieur reçoit les demandes et vérifie, comme pour les brevets, s'il n'est pas déjà utilisé ! Le logo n'a pas réussi à supplanter le blason, que nombre de particuliers et de collectivités locales remettent au goût du jour.

Parmi tant d'autres révélations nous avons appris que « la fleur de lys » n'était pas, au départ, l'emblème de la royauté, elle était utilisée par une autre famille. C'est Louis XIV qui a décidé que désormais ce serait un symbole exclusivement royal ! ... sans compter le blason de Ferrari, le lion de Peugeot et les chevrons de Citroën. Bien d'autres surprises nous ont été réservées !



Les soirées Presbytère

Le 12 janvier, on nous a parlé « poubelles ». Sandrine BOËM, responsable du service communication du SEROC, et Marc FONTAINE, président du SEROC, nous ont fait fouiller nos déchets et immondices pour en faire une richesse écologique.

Après la présentation du SEROC, son organisation, la collecte des déchets, les plateformes de tri, nous avons abordé le tri sélectif. L'objectif du Grenelle de l'environnement est d'arriver à l'arrêt complet de l'enfouissement de nos déchets ultimes (non recyclables) qui polluent et surtout qui coûtent très cher. Une tonne de déchets enfouis **coûte** près de 100 euros, alors qu'une tonne de déchets recyclés **rapporte** 90 €.

La composition de notre poubelle noire est de 221 kilos par an et par habitant : dont 35 kilos de recyclables qui auraient dû être triés,

4 kilos qui auraient dû être portés en déchetterie,

80 kilos de déchets organiques : gaspillage alimentaire et déchets pour le Compostage.

Soit 119 kilos, plus de la moitié qui ne devrait pas s'y trouver.

Que d'efforts avons-nous encore à faire !!!

Dans notre intérêt financier et pour la préservation de l'environnement, nous devons trier. Même si aujourd'hui tout n'est pas encore recyclable, des études et des expériences sont en cours pour arriver à une revalorisation plus importante.

Que met-on dans la poubelle jaune ? :

- les plastiques en forme de bouteille, flacon ou bidon. Les autres plastiques, pour l'instant, vont dans la poubelle noire.

- tous les papiers (pas les serviettes « dites » en papier ni les films plastiques),

- tous les métaux (acier, fer, alu). Il est inutile de laver les boîtes de conserve mais il faut les vider.

- tous les cartons mais les plus volumineux sont à porter en déchetterie,

Nous trouvons désormais en déchetterie des bennes de récupération pour les textiles, les chaussures, la maroquinerie, les objets ou meubles ... en plus du verre, du bois et des déchets verts.

Désormais la formule « faire les poubelles » n'est plus synonyme de misère ! Elle est au contraire le symbole du renouveau de la terre et le royaume d'une nouvelle économie très prometteuse.

Le slogan est donc maintenant : Vive l'économie circulaire !



Comité de jumelage Rosel / Lason- Goodleigh

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage se tiendra le mardi 27 janvier 2015, à partir de 20h30, au Presbytère de Rosel.

Après un bilan de l'année 2014, nous bâtissons notre programme pour 2015 (loto, théâtre, sortie culturelle...).

Nous devons, en particulier, préparer l'accueil de nos amis anglais, qui nous rendront visite du 22 au 25 mai (week-end de la Pentecôte).

Si nos activités vous intéressent, si vous désirez participer à l'accueil des Anglais, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Et, pour tous les fidèles de nos sorties culturelles, s'ils ont des idées, des envies de voyages ou de visites, qu'ils nous les fassent connaître.

Les 22 et 23 novembre 2014, sous l'égide du Comité de Jumelage, la troupe de théâtre de Rosel/Lason, s'est produite à la salle des fêtes de Lason devant 4 000 spectateurs (à 3 800 près) !

En hors d'œuvre une petite pièce de Georges Courteline *Monsieur Badin*. Une sympathique satire sur le monde des fonctionnaires comme il était de bon ton de le faire à cette époque ... !

En plat de résistance *A qui ma femme ?* de Georges Feydeau », étude de mœurs du monde bourgeois. Un mari, désireux de trouver mieux, essaie de placer sa femme dans d'autres bras ! Mais l'amour triomphera de toutes les aventures et quiproquos ! Tout finira bien !



Multi-activités Rosel / Lason

Le programme jusqu'en mars

Lundi 2 février 14h/16h00
Rencontre autour d'un livre :
Sorj Chalandon : Le quatrième mur.

Mardi 3 février 14h/17h30
Jeux de Société, Pétanque ...

Jeudi 5 février 14h/17h00
Atelier créatif, participation de 5 euros. Merci de vous inscrire au 02 31 08 04 94.

Lundi 23 février 14h/17h30
Randonnée de 8 km autour de Rosel,
Départ à 14h du presbytère.



Atelier pâtisserie du 11 décembre 2014

Mardi 24 février 14h/17h30
Jeux de Société, Pétanque ...

Jeudi 26 février 14h/17h00
Atelier créatif : tricot.

Lundi 9 mars 14h/17h30
Randonnée de 8 km autour de Rosel,
Départ à 14h du presbytère.

Mardi 10 mars 14h/17h30
Jeux de Société, Pétanque ...

Jeudi 12 mars 14h/17h00
Atelier créatif : masques.



Lundi 16 mars 14h/16h00 : Rencontre autour d'un livre :
Patrick Modiano : Rue des Boutiques obscures.

Mardi 24 mars 14h/17h30
Jeux de Société, Pétanque ...

Samedi 28 mars 14h/18h00
Inauguration du second terrain de pétanque.
Le programme sera communiqué ultérieurement.

**Et cours d'informatique à la Mairie
tous les Mercredis
(ordinateur portable indispensable)**

- Niveau 1 : Découverte de la machine et de l'environnement Windows, gestion des fichiers, initiation photos... de 14h à 15h30.
 - Niveau 2 : Découverte et utilisation des applications photo, messagerie, texte... outils de communication... de 15h45 à 17h15.
 - Niveau 3 : Internet et aspects sécurité (virus, pare-feu, paiement en ligne...). Outils d'optimisation des systèmes. Introduction à Linux avec machines virtuelles de 17h30 à 19h00.
- ⇒ NB : pas de cours pendant les vacances scolaires.



Les foulées de la Mue



SUCCEs POUR LA 20^{ème} EDITION DES FOULEES DE LA MUE 2014 :

Quelques chiffres à retenir :

20 La course hors stade des Foulées de la Mue connaît un succès croissant depuis sa création, il y a 20 ans par un groupe de 4 copains.

200 Bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie pour porter cet évènement sportif et obtenir en retour les remerciements chaleureux des participants.

900 Un chèque de 900 euros a été remis à chacune des deux associations caritatives présentes sur le site. En effet, l'association La Muse a souhaité depuis plusieurs années prélever 1 euro sur les inscriptions pour soutenir certaines associations, donnant aux Foulées une couleur sociale et solidaire qui fait certainement le succès de cette manifestation sportive.

1834 C'est le nombre d'inscriptions pour la 20^{ème} édition, dont 1712 pour la course d'adultes. Un véritable record de participation qui n'a pas été sans engendrer quelques problèmes (au niveau du chronométrage).

Les organisateurs des Foulées tiennent à remercier les communes et les collectivités locales pour leur soutien tant financier que matériel et plus particulièrement les 4 communes partenaires ayant mis à disposition leurs agents techniques.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'Association La MUSE

Vendredi 13 février 2015 à 20h30, à la mairie de Rosel

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2014.
- Rapport financier 2014.
- Préparation des 21^{èmes} Foulées de la Mue.
- Proposition du budget 2015 (à valider après analyse et correction)
- Questions diverses (calendrier 2015 des réunions, autres...).

Nous souhaitons la présence de personnes désireuses de rejoindre l'équipe actuelle pour l'organisation des prochaines éditions.

Cette réunion doit vous permettre de comprendre le fonctionnement de l'association La Muse et d'envisager de faire un bout de chemin avec nous.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler votre présence. Cette réunion se terminera autour d'un pot. Nous devons donc connaître le nombre de participants. Merci.

Mue'sique de Lason / Rosel.



Dès trois ans et sans limite d'âge, venez inscrire vos proches pour qu'ils exercent leurs talents de musiciens au sein de l'association Mue'sique dont les cours sont adaptés à tous les niveaux de pratiques. Les débutants et les plus expérimentés pourront profiter de l'enseignement de l'éveil musical, de la flûte à bec, du piano numérique, du synthétiseur et du solfège avec Lina, de la guitare avec Laurent ou Garry, du piano avec Aroussiak, du violon avec Dorian, de la flûte traversière avec Stéphan, de la batterie et du djembé avec Jean-Marc.

L'inscription à chacun de ces instruments peut se faire à tout moment de l'année. L'association propose trois séances d'essai pour 50€ dans les périodes du 12 janvier au 6 février et du 1er au 26 juin.

La vie de l'association et tous les renseignements utiles se trouvent sur <http://mue-sique.blogspot.fr> et sur **notre plaquette** mise à disposition dans différents lieux à forte fréquentation.

Néanmoins voici quelques dates clés à retenir :

- Auditions et Séances d'inscription dans la dernière quinzaine de janvier (dates exactes à venir sur le blog)

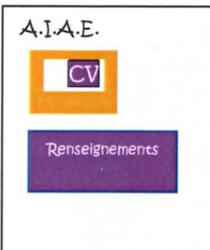
- Brocante musicale le Samedi 30 mai de 9h à 16h à l'espace Tilleul de Cairon

- Soirée concert le samedi 30 Mai à 20h00 à l'espace Tilleul de Cairon

Toutes demandes de renseignements peuvent se faire sur la messagerie :

mue-sique@laposte.net ou au téléphone: 02 31 26 51 47 / 06 63 95 85 97

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi



Service personnalisé de proximité qui accueille toute personne en recherche d'emploi : des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

Vous avez également la possibilité si vous le souhaitez de bénéficier d'une aide pour préparer vos entretiens d'embauche, grâce à des simulations.

LE BUREAU DE L'AIAE :

Président : **Richard MAURY**

Maire de THAON

Vice-président : **Joël PIZY**

Maire d'AUTHIE

Secrétaire : **Khadija PERREAU**

Conseillère municipale de SECQUEVILLE EN BESSIN

Trésorière : **Marie-Jo LUCAS**

Maire adjointe au maire de LASSON

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit à la **Mairie d'Authie** et à la **Mairie de Bretteville l'orgueilleuse**. Permanences les matins de 8h45 à 12h15, le jeudi de 14h à 16h.

Tél : 02 31 26 95 95 Tél : 02 31 80 78 25 ou a.i.a.e@wanadoo.fr Et sur **RDV dans les autres Mairies** adhérentes

- Vous êtes un **particulier** et vous aimeriez recruter un(e) employé(e) de maison (ménage, jardinage, garde d'enfant...)

- Vous êtes un **particulier** et vous proposez vos services, (ménage, repassage, petit bricolage, jardinage, garde...)

- Vous êtes un **employeur** et vous souhaitez embaucher quelqu'un :

Contactez notre cellule emploi, nous avons peut-être le candidat que vous recherchez.

Amélioration de l'habitat

Des aides pour vos travaux

Pour qui ?

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

Comment ?

Des **aides financières** sont accordées, sous conditions, pour des travaux d'amélioration et d'adaptation des logements.

Pour quels travaux ?

- L'amélioration de la performance énergétique des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures.
- L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge.
- La réhabilitation de logements très dégradés.

Attention, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.



Comment ça se passe ?

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous **accompagne gratuitement et sans engagement** tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

Où contacter l'ARIM des Pays Normands ?

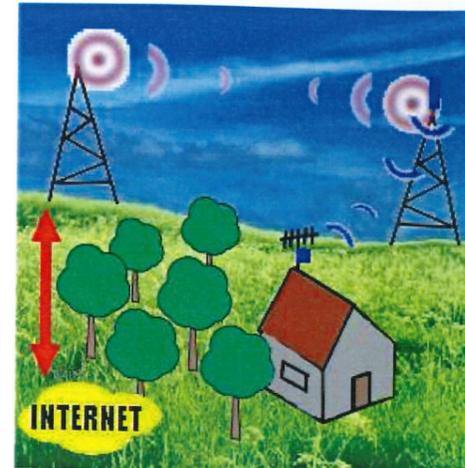
Permanences :

Siège de l'ARIM des Pays Normands :

8, Boulevard Jean Moulin - 14053 CAEN - tel : 02-31-86-70-50
Courriel : contact@pactarim.fr

Pour les propriétaires occupants, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

Internet haut débit sur Rosel



Grâce à son volet radio Wifi, le projet très haut débit du **conseil général** apporte l'internet haut débit aux foyers mal desservis en ADSL dans les communes non couvertes par la première phase de déploiement du FTTH (fibre jusqu'au logement).

L'émetteur couvrant notre commune est désormais en service. Il permet des débits jusqu'à 10 mégas soit 5 à 10 fois supérieurs aux débits disponibles en ADSL.

Ozone, partenaire des collectivités calvado-siennes et fournisseur d'accès internet bas-normand, commercialise ses offres internet / téléphonie / télévision sur le territoire.

Pour en bénéficier, une petite antenne doit être installée sur votre habitation.

L'installation est prise en charge par **Tutor Calvados** et donne accès à

Internet haut débit 10 mégas à 29.99 € par mois en illimité.

Pour informations complémentaires, s'adresser à la mairie.



Ayez le réflexe www.rosel.fr !

Vous tapez sur votre ordinateur préféré «<http://www.rosel.fr> » et vous arrivez sur la page d'accueil du site de la commune où vous pouvez prendre connaissance des événements les plus proches, sous la rubrique « actualités ».

« surfez » sur les différents menus et sous-menus pour y découvrir les nombreuses fonctionnalités, notamment « contacter la Mairie » : vous pourrez nous envoyer un courriel, nous donner vos impressions, vos remarques, vos suggestions et... vos encouragements !

A vos agendas

FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI	
DI 1	Etre sa voix	DI 1		ME 1	Amac : informatique Mue'sique	VE 1	
LU 2	Amac : autour d'un livre Etre sa voix	LU 2	Balayages des rues Etre sa voix	JE 2		SA 2	
MA 3	Amac : pétanque, jeux Etre sa voix	MA 3	Etre sa voix	VE 3		DI 3	
ME 4	Amac : informatique Etre sa voix	ME 4	Amac : informatique Mue'sique	SA 4		LU 4	Balayages des rues Etre sa voix
JE 5	Amac : atelier créatif Etre sa voix	JE 5		DI 5		MA 5	Etre sa voix
VE 6	Etre sa voix	VE 6	Etre sa voix	LU 6		ME 6	Amac : informatique Mue'sique
SA 7		SA 7		MA 7	Etre sa voix	JE 7	
DI 8		DI 8		ME 8	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	VE 8	
LU 9		LU 9	Amac : randonnée Etre sa voix	JE 9	Etre sa voix	SA 9	
MA 10		MA 10	Amac : pétanque, jeux Etre sa voix	VE 10	Etre sa voix	DI 10	
ME 11		ME 11	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	SA 11		LU 11	Etre sa voix
JE 12		JE 12	Amac : atelier créatif Etre sa voix	DI 12		MA 12	Etre sa voix
VE 13	AG les foulées de la Lue	VE 13	Etre sa voix	LU 13		ME 13	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique
SA 14		SA 14		MA 14		JE 14	
DI 15		DI 15		ME 15		VE 15	Etre sa voix
LU 16		LU 16	Amac : autour d'un livre Etre sa voix	JE 16		SA 16	
MA 17	Astrogène	MA 17	Astrogène Etre sa voix	VE 17		DI 17	
ME 18		ME 18	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	SA 18		LU 18	Etre sa voix
JE 19		JE 19		DI 19		MA 19	Etre sa voix
VE 20		VE 20	Etre sa voix	LU 20		ME 20	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique
SA 21		SA 21		MA 21	Astrogène	JE 21	Etre sa voix
DI 22		DI 22		ME 22		VE 22	Etre sa voix
LU 23	Amac : randonnée Etre sa voix	LU 23	Etre sa voix	JE 23		SA 23	
MA 24	Amac : pétanque, jeux Etre sa voix	MA 24	Amac : pétanque, jeux	VE 24		DI 24	
ME 25	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	ME 25	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	SA 25		LU 25	
JE 26	Amac : atelier créatif Etre sa voix	JE 26	Etre sa voix	DI 26		MA 26	Etre sa voix
VE 27	Etre sa voix	VE 27		LU 27	Etre sa voix	ME 27	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique
SA 28		SA 28	Amac : inauguration terrain	MA 28	Etre sa voix	JE 28	
		DI 29		ME 29	Amac : informatique Etre sa voix Mue'sique	VE 29	
		LU 30		JE 30	Etre sa voix	SA 30	
		MA 31				DI 31	

Dernière minute :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée dans notre commune concernant le projet d'aménagement par le conseil général du Calvados, de la RD 126 et de son raccordement à la RD 170 sur le territoire des communes d'Authie et de Rosel, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions et avis dans un rapport à la disposition du public. Celui-ci est consultable à la mairie et sur le site pendant un an.